

LE PRÉ DES CHEVAUX

Le pré des chevaux présente une diversité écologique remarquable.

Des actions en faveur de la biodiversité ont débuté sur ce site depuis 2012, dans le cadre d'un programme de restauration des prairies emblématiques de l'Aubrac. Il s'agit notamment de restaurer une prairie montagnarde à Narcisse des poètes et Bistorte ou encore de conserver des milieux rares, comme la mégaphorbiaie.

Deux enclos rendent compatibles la préservation de la biodiversité du site et le pâturage des équidés qui accompagnent les randonneurs sur les chemins de Grande Randonnée dont celui vers Saint-Jacques de Compostelle - GR65.

This pasture plays host to outstanding ecological diversity.

Measures to support biodiversity have been undertaken on this site since 2012 as part of a programme aimed at restoring the emblematic meadows of the Aubrac. The main objective is to restore a Pheasant's-eye Daffodil and Common Bistort mountain meadow, and also to preserve rare habitats such as fen vegetation.

Two paddocks make this site's biodiversity preservation compatible with grazing for the horses that bring hikers along the "Grande Randonnée" hiking trails and the Route of Santiago de Compostela.



La Gagée jaune
Gagea lutea,
protégée en France, fleurie au
printemps sur l'enclos 2 qui ne
doit pas être pâturée avant le 15
mai de chaque année.
© E. Glemarec (CEN MP) >

Quelques espèces remarquables sur le site :



Narcisse
du poète
*Narcissus
poeticus*
© E. Glemarec
(CEN MP)



Bistorte
*Persicaria
bistorta*
© E. Glemarec
(CEN MP)



Barbitiste
des bois mâle
*Barbitistes
serricauda*
© E. Glemarec
(CEN MP)



**VOUS AVEZ UN ÂNE, UN CHEVAL, ETC.
IF YOU HAVE A DONKEY, A HORSE, ETC.**

Afin de nous aider à préserver ces prairies et les espèces remarquables associées, merci de suivre les indications de la carte ci-dessous :

To help us preserve these meadows and the remarkable species associated with them, please follow the indications on the map below :



Après inscription à l'office de tourisme (3€/animal/jour), vous pouvez utiliser les enclos de pâturage 1, 2 ou 3 selon les dates suivantes :

- ENCLOS 1 : toute l'année
- ENCLOS 2 : du 15 mai au 31 décembre
- ENCLOS 3 : du 1er août au 31 décembre

After registration at the tourist office (3€/animal/day), you can use paddocks 1, 2 or 3 at the following times of year :

- paddock 1 : all year round
- paddock 2 : from 15 May to 31 December
- paddock 3 : from 1st August to 31 December

Bienvenue à vous. Vous êtes sur un terrain d'1,3 Ha qui appartient à la commune de Saint-Chely-d'Aubrac, géré et protégé par le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées. Respectez le zonage du plan ci-dessus afin de préserver la biodiversité et l'esprit des lieux. Pour toutes informations, contactez le CEN Midi-Pyrénées, 05 81 60 81 90.

Programme soutenu par :